



RCS : ANNECY

Code greffe : 7401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ANNECY atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2008 B 00226

Numéro SIREN : 501 441 018

Nom ou dénomination : LE CERCLE

Ce dépôt a été enregistré le 18/07/2017 sous le numéro de dépôt B2017/007490

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE

ANNECY

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n° de dépôt : **B2017/007490**
n° de gestion : **2008B00226**
n° SIREN : **501 441 018 RCS Annecy**

Le greffier du Tribunal de Commerce d'Annecy certifie avoir procédé le 18/07/2017 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de la société :

LE CERCLE - Société à responsabilité limitée
46 rue Des Mouettes Annecy-le-Vieux 74940 Annecy -FRANCE-

date de clôture : 31/12/2016

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les événements RCS suivants :

Dépôt des comptes annuels



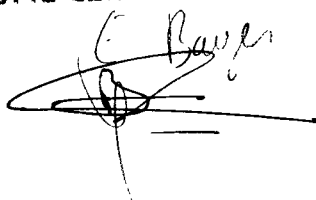
681806

Comptes annuels 2016

Période du 01/01/2016 au 31/12/2016

SARL LE CERCLE
46 Rue des Mouettes
74940 ANNECY LE VIEUX
Tél .
Fax .
APE :6420Z-
Siret :50144101800022

POUR COPIE CERTIFIÉE CONFORME



EUREX FIDUCIAIRE EUROPEENNE SEYNOD

Société d'Expertise Comptable inscrite au
tableau de l'ordre de la région Rhône-Alpes

74600 SEYNOD

Tél 04 50 69 03 04

Fax

eurex annecy@eurex.fr

www.eurexfrance.com

2050 - Bilan Actif

1

BILAN - ACTIF

DGFIP N° 2050 2017

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SARL LE CERCLE		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12		
Adresse de l'entreprise 46 Rue des Mouettes 74940 ANNEY LE VIEUX		Durée de l'exercice précédent* 12		
Numéro SIRET* 5 0 1 4 4 1 0 1 8 0 0 0 2 2		Néant ☐ *		
		Exercice N clos le, 31/12/2016		
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	
			Net 3	
Capital souscrit non appelé (I) AA				
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
	Frais d'établissement *	AB	AC	
	Frais de développement *	CX	CQ	
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	
	Fonds commercial (1)	AH	AI	
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK	
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM	
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
	Terrains	AN	AO	
	Constructions	AP	AQ	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU	
	Immobilisations en cours	AV	AW	
	Avances et acomptes	AX	AY	
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)			
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT	
	Autres participations	CU	CV	
	Créances rattachées à des participations	BB	BC	
	Autres titres immobilisés	BD	BE	
Prêts	BF	BG		
Autres immobilisations financières*	BH	BI		
TOTAL (II)		BJ	BK	
		1 452 115	1 452 115	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *			
	Matières premières, approvisionnements	BL	BM	
	En cours de production de biens	BN	BO	
	En cours de production de services	BP	BQ	
	Produits intermédiaires et finis	BR	BS	
	Marchandises	BT	BU	
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW	
	CRÉANCES			
	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	
	Autres créances (3)	BZ	CA	
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC	
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres)	CD	CE		
Disponibilités	CF	CG		
Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI		
TOTAL (III)		CJ	CK	
		452 203	452 203	
Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW		
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM		
	Ecart de conversion actif* (VI)	CN		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	1A
			1 904 319	1 904 319
Renvois (1) Dont droit au bail	(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières notées	CP	(3) Part à plus d'un an CR	
Clause de réserve de propriété *	Immobilisations	Stocks	Créances	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Comptes annuels

Période du 01/01/2016 au 31/12/2016

DOCUMENTS FISCAUX

2051 - Bilan Passif avant répartition

2

BILAN - PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051 2017

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SARL LE CERCLE		Néant ☐ *	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé	50 000)	DA	50 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,		DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence	EK)	DC		
	Réserve légale (3)		DD	5 000	
	Réserves statutaires ou contractuelles		DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours	B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants*	EJ)	DG	6 727	
	Report à nouveau		DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		DI	286 274	
	Subventions d'investissement		DJ		
	Provisions réglementées *		DK	22 394	
	TOTAL (I)			DL	370 396
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs		DM		
	Avances conditionnées		DN		
	TOTAL (II)		DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques		DP		
	Provisions pour charges		DQ		
	TOTAL (III)		DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles		DS		
	Autres emprunts obligataires		DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		DU	1 063 720	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs	EI)	DV	462 048	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		DX	8 153	
	Dettes fiscales et sociales		DY		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		DZ		
	Autres dettes		EA		
Compte régul	Produits constatés d'avance (4)		EB		
TOTAL (IV)			EC	1 533 922	
Ecart de conversion passif*			(V)	ED	
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	1 904 319	
RENOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital		IB		
	(2) Dont {	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC		
		Écart de réévaluation libre	ID		
		Réserve de réévaluation (1976)	IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	653 171	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

2052 - Compte de résultat de l'exercice en liste

3 **COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)**

DGFIP N° 2052 2017

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SARL LE CERCLE		Néant ☐ *			
		Exercice N					
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC	
	Production vendue { biens * services *	FD		FE		FF	
		FG	250 000	FH		FI	250 000
		FJ	250 000	FK		FL	250 000
	Chiffres d'affaires nets *						
	Production stockée*					FM	
	Production immobilisée*					FN	
	Subventions d'exploitation					FO	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	
Autres produits (1) (11)					FQ		
Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	250 000
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	
	Variation de stock (marchandises)*					FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	246 061
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	411
	Salaires et traitements*					FY	
	Charges sociales (10)					FZ	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions* }					GA
							GB
							GC
		Sur actif circulant dotations aux provisions*					GD
	Pour risques et charges dotations aux provisions						GE
Autres charges (12)						1	
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	246 473
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	3 526
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*					GH	(III)
	Perte supportée ou bénéfice transféré*					GI	(IV)
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	297 300
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	
	Différences positives de change					GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO	
Total des produits financiers (V)						GP	297 300
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	20 167
	Différences négatives de change					GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT	
Total des charges financières (VI)						GU	20 167
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	277 133
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	280 660

(RENVOIS voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

2053 - Compte de résultat de l'exercice (suite)

4

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (suite)

DGFIP N° 2053 2017

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SARL LE CERCLE		Néant ☐ *		
		Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	5 372	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	5 372	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(5 372)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	(10 987)	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	547 300	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	261 025	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	286 274	
REVENUS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2) Dont	produits de locations immobilières	HY	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP	
		- Crédit-bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ		
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK		
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art 238 bis du C G I)	HX		
	(6ter) Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)	RC		
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)	RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1		
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles facultatives A6	obligatoires A9		
	(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)		Exercice N	
Amortissements dérogatoires		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
		5 372		
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs		Exercice N		
		Charges antérieures	Produits antérieurs	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Comptes annuels

Période du 01/01/2016 au 31/12/2016

ANNEXE

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SARL LE CERCLE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2016, dont le total est de 1 904 319 euros
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 286 275 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2016 au 31/12/2016

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes au 31/12/2016 sont établis en conformité avec les dispositions du code de Commerce (articles L123-12 à L123-28) et des règlements du Comité de la Réglementation Comptable (CRC).

Ces comptes annuels ont été établis le 31/12/2016 par les dirigeants de l'entreprise.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques .

Seules sont exprimées les informations significatives.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les frais accessoires, droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes, sont incorporés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue.

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise pratique l'amortissement dérogatoire pour bénéficier de la déduction fiscale des amortissements en ce qui concerne les immobilisations dont la durée d'utilisation comptable est plus longue que la durée d'usage fiscale.

Participations, titres immobilisés, valeurs mobilières

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Règles et méthodes comptables

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Faits caractéristiques

Faits essentiels de l'exercice ayant une incidence comptable

-La société SAS LE CERCLE s'est portée seule redevable à compter du 1er octobre 2008 de l'impôt sur les résultats dû par le groupe formé par elle-même et la société SARL ALPEN, conformément aux dispositions de l'article 223A du CGI.

-La convention d'intégration retenue est la suivante :

-Les charges d'impôt sont supportées par les sociétés intégrées comme en l'absence d'intégration fiscale ; chacune les calcule donc sur son résultat fiscal propre après imputation de tous les déficits antérieurs ; les économies d'impôt réalisées par le groupe liées aux déficits sont conservées chez la société mère et sont considérées comme un gain immédiat de l'exercice.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	1 444 115	8 000		1 452 115
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières	1 444 115	8 000		1 452 115
ACTIF IMMOBILISE	1 444 115	8 000		1 452 115

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que l capital)	Quote-pa du capita détenue	Résultat du dernier exercice clo
- Filiales (détenues à + 50 %)				
SARL ALPEN 01630 ST GENIS POUILLY	37 000	102 137	99,95	94 793
EURL LE CARRE 74000 ANNECY	8 000		100,00	
SARL BAZE 01630 ST GENIS POUILLY	8 000	19 018	100,00	-5 892
SARL GMG 74330 EPAGNY	600 000	326 311	100,00	86 812
SARL JVE 74700 SALLANCHES	8 000	100 351	100,00	59 285
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)	1 413 605	1 413 605	154 308		294 911
- Participations (détenues entre 10 et 50%)					
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françai					
- Autres participations étrangè					

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminution	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement - Fonds commercial - Autres postes d'immobilisations incorporelles Immobilisations incorporelles				
- Terrains - Constructions sur sol propre - Constructions sur sol d'autrui - Installations générales, agencements et aménagements des constructions - Installations techniques, matériel et outillage industriels - Installations générales, agencements aménagements divers - Matériel de transport - Matériel de bureau et informatique, mobilier - Emballages récupérables et divers Immobilisations corporelles				
ACTIF IMMOBILISE				

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 222 997 euros et le classement par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés			
Autres	222 690	222 690	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	307	307	
Total	222 997	222 997	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Int courus c/ct sarl jve	1 004
Int courus c/ct sarl baze	1 385
Total	2 389

Notes sur le bilan

Capitaux Propres

Composition du Capital Social

Capital social d'un montant de 50 000,00 euros décomposé en 1 000 titres d'une valeur nominale de 50,00 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	1 000	50,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	1 000	50,00

Provisions réglementées

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Reconstitution des gisements pétroliers				
Pour investissements				
Pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	17 022	5 372		22 394
Prêts d'installation				
Autres provisions				
Total	17 022	5 372		22 394
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation				
Financières				
Exceptionnelles		5 372		

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 1 533 922 euros et le classement par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un a	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	1 063 721	182 970	722 381	158 370
Emprunts et dettes financières divers				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	8 153	8 153		
Dettes fiscales et sociales				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	462 048	462 048		
Produits constatés d'avance				
Total	1 533 922	653 171	722 381	158 370
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés sur l'exercice	189 709			
Dettes rattachées auprès des assoc. pers	124 495			

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	1 428
Int.courus s/emp.aup.etabl.t.crédit	7 624
Int courus c/ct sarl emess	2 127
Int courus c/ct zenaty jacques	1 941
Int courus c/ct sarl tess	2 119
Int courus c/ct sarl gmg	538
Total	15 777

Notes sur le bilan

Autres informations

Eléments concernant les entreprises liées

	Entreprises liées	Entreprises avec lien de participation
Capital souscrit non appelé		
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles		
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles		
Participations		
Créances rattachées à des participations		
Prêts		
Autres titres immobilisés		
Autres immobilisations financières		
Total Immobilisations		
Avances et acomptes versés sur commandes		
Créances clients et comptes rattachés		
Autres créances		
Capital souscrit appelé, non versé		
Total Créances		
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts convertibles		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Total Dettes		

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	307		
Total	307		

Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
<i>Nantissement compte titre auprès de la BNP</i>	55 500
Autres engagements donnés	55 500
Total	55 500
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Autres informations

Engagements reçus

	Montant en euros
Plafonds des découverts autorisés	
<i>Cautions reçues de Messieurs BAYER, ARNAUD, ZENATY en garantie du prêt BNP de 555.000 euros</i>	172 500
Avals et cautions	172 500
Autres engagements reçus	
Total	172 500
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

LE CERCLE

Société à Responsabilité Limitée
Capital Social : 50.000 Euros
Siège Social : 46 rue des Mouettes
ANNECY LE VIEUX

74940 – ANNECY

* * *

SIREN 501.441.018 RCS ANNECY

* * *

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 22 JUIN 2017

Résolution adoptée par l'Assemblée Générale concernant l'affectation des résultats de l'exercice clos le 31 décembre 2016.

Troisième Résolution

L'Assemblée Générale, statuant sur l'affectation des résultats, décide sur la proposition de la gérance d'affecter le bénéfice de l'exercice social clos le 31 décembre 2016, s'élevant à la somme nette de 286.274,97 € comme suit :

- Aux associés, à titre de dividendes, ci	265.000,00 €
- Au compte « Autres Réserves », le solde, ci	21.274,97 €
Total égal au bénéfice de l'exercice, ci	286.274,97 €

Ainsi, chacune des 1.000 parts sociales composant le capital social recevra un dividende de 265 €.

Ce dividende sera mis en paiement dans les délais légaux, sous déduction pour les associés personnes physiques des prélèvements sociaux.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, il est précisé que les revenus distribués ci-dessus sont tous éligibles pour les personnes physiques à l'abattement de 40 % mentionné à l'article 158-3-2° du même Code, soit à concurrence de la somme de 88.775 €.

Conformément aux dispositions légales et réglementaires, il est rappelé qu'il a été procédé aux distributions de dividendes suivantes au titre des trois derniers exercices sociaux :

- **Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2013** : Un dividende total de 115.000 €, soit un dividende de 115 € par action
- **Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2014** : Un dividende total de 249.000 €, soit un dividende de 249 € par action
- **Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2015** : Un dividende total de 265.000 €, soit un dividende de 265 € par action

**Pour Copie Certifiée Conforme
LA GERANCE**

E. Bayle
